



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

RÉSULTATS DE LA 3<sup>ème</sup> ENQUÊTE FOCUS JEUNES

# FOCUS jeunes

■ La situation des femmes en période de crise sanitaire



## **CETTE ENQUÊTE FOCUS JEUNES A ÉTÉ RÉALISÉE EN LIGNE AUPRÈS DE JEUNES FEMMES DE 16 À 30 ANS.**

Du 18 octobre au 28 novembre 2021, la CFDT a lancé une nouvelle enquête centrée sur la situation des jeunes femmes à la sortie de la crise sanitaire. C'est en connaissant mieux leur situation, en tant que jeunes et en tant que femmes, que la CFDT peut mieux les accompagner vers l'emploi et l'autonomie et enrichir ses revendications et propositions en ce sens.

Les femmes vivent des situations très diverses. Elles peuvent être étudiantes, salariées, apprenties ou encore au chômage, vivre chez leurs parents, vivre en colocation, vivre en foyer, être en couple, isolées ou sans enfant, etc.

Les femmes occupent plus souvent des emplois à temps partiel que les hommes (80% des temps partiels) et des emplois précaires. Ce sont elles qui occupent le plus de CDD, ce sont elles qui font les études les plus longues et qui sont le plus diplômées et pourtant ce sont encore elles qui sont les moins bien payées. Enfin, nous l'avons vu pendant la crise sanitaire, les métiers dits de première ligne sont principalement occupés par des femmes.

Les jeunes sont davantage touchés par les questions de précarité et ont été impactés fortement par la crise sanitaire et leurs parcours seront marqués durablement par cette crise. Mais cela est d'autant plus vrai quand il s'agit de femmes. C'est un facteur cumulatif. Elles restent précaires plus longtemps, elles ont davantage de difficultés de logement, de santé et d'accès à un emploi de qualité, etc.

La CFDT a donc souhaité leur donner la parole, les écouter afin de construire des propositions et des revendications à partir de la réalité de leur situation et de leurs attentes.

Au travers des résultats, il y a des thématiques qui ressortent plus fortement que d'autres :

- **L'augmentation pendant la crise sanitaire des violences sexistes et sexuelles ainsi que du harcèlement,**
- **Le manque de ressources financières pour prendre soin de leur santé,**
- **Les difficultés de logement,**
- **Les inégalités de salaires et d'évolution professionnelle,**
- **Les discriminations qu'elles subissent dans le monde du travail et dans les lieux de formation (établissements scolaires, universités, etc.).**



# 1 L'AUGMENTATION DES VIOLENCES SEXISTES, SEXUELLES ET DU HARCÈLEMENT

Dans cette enquête, nous avons interrogé les jeunes femmes sur les violences sexistes, sexuelles et le harcèlement subis ou non sur leur lieu de travail, de formation/apprentissage et dans la rue.

Leurs réponses révèlent une très forte augmentation des violences sexuelles à leur égard. Elles répondent **oui à 40,4%** à la question « avez-vous remarqué une augmentation des discriminations, violences sexistes ou sexuelles, du harcèlement au travail ou dans la rue depuis le début de la crise ». Ce taux est extrêmement élevé et doit nous interpeller. Dans l'espace d'expression libre, **elles ont été 217 à nous livrer leur expérience.**

## VERBATIMS :

- « *Oui souvent dans des cafés des hommes viennent nous aborder mes amies et moi alors qu'en plus ils pourraient être nos pères tellement ils sont vieux. Ça nous écoëure. Et sur les réseaux sociaux je reçois tous les jours dans mes DM des nues d'hommes ou des dick pics* »
- « *J'ai de plus en plus peur de sortir toute seule le soir, et ça me met en colère d'avoir peur mais je n'y peux rien, etc. Et quand j'en parle à des amis (hommes) ils pensent que j'exagère, ils ne se rendent pas compte de ce qu'on vit quotidiennement.* »
- « *Partout ça a monté. J'ai des mecs du lycée qui ont dit à moi et des copines qu'ils avaient besoin de se vider car ils s'étaient retenus trop longtemps en confinement. Des porcs, etc. Les mecs me dégoûtent.* »
- « *Quand j'ai lu votre question, j'ai pleuré et mis 5 minutes à reprendre mes esprits pour y répondre. Oui quand on est une femme on se fait tout le temps agresser par des hommes. Ça va de la remarque sexiste à beaucoup plus loin. Et plus on est jeune plus c'est vrai. Ma petite sœur se fait bien plus agresser que moi alors qu'elle est mineure. On en parle souvent avec mes amies et c'est pesant.* »
- « *A l'hôpital l'ambiance a toujours été particulière. Souvent quand on est infirmière on a le droit à des blagues sexistes en permanence et les patients nous font des blagues sur ce qu'il y a en dessous de nos blouses mais là j'avoue que ce genre de choses ça devient quotidien et je le supporte de moins en moins.* »
- « *Je trouve que ça a augmenté partout. À la fac, par exemple, un mec m'a tapé sur l'épaule pour que je me retourne et m'a montré son sexe sans mon consentement, les profs font des remarques sur la tenue des filles, dans la rue les mecs on dirait qu'ils ne comprennent pas le mot NON bref partout ça a augmenté. Le Covid ça leur a fracassé encore plus le cerveau aux mecs, etc.* »
- « *S'il vous plaît la CFDT il faut que vous fassiez quelque chose pour aider. Toutes les femmes en ont marre de subir tous les jours des violences sexistes et/ou sexuelles et c'est encore plus vrai quand on est jeune. Depuis que j'ai 10 ans mon corps est sexualisé par des hommes bien plus âgés y compris des hommes qui sont censés m'aider à me construire comme les profs, mes managers au boulot, etc.* »
- « *À la fac, j'ai un prof qui m'a fait des remarques sur ma tenue et tout un amphi qui s'est moqué, etc. Depuis sur les réseaux sociaux je reçois tous les jours des « sale pute » et j'en passe, etc.* »
- « *Les hommes agressent beaucoup de femmes et se croient tout permis de manière générale. Mais depuis la crise ça a exacerbé leur comportement dangereux. Et tout le monde s'en fout. À titre d'exemple mon manager m'a harcelée sexuellement, aucune sanction n'a été prise c'est moi qu'on a changé de service pour me « protéger » de lui, etc. Ce qui m'aurait protégé et protégé plus d'autres femmes c'est qu'on le vires.* »
- « *La parole est davantage confisquée aux femmes pendant les réunions en visio.* »
- « *Certains hommes se sont réapproprié l'espace de la rue comme si c'était le leur, après les confinements.* »
- « *Dès la sortie des confinements, des hommes qui suivent dans la rue, qui attrapent le bras pour demander le numéro, qui draguent lourdement, qui disent qu'après un confinement ils ont les couilles pleines, etc.* »
- « *Plus de harcèlement sur les réseaux sociaux et les groupes de classe sur whatsapp, etc. Comme on ne se voyait pas certains de la classe insultaient les filles sur les groupes où il y avait toute la classe. Il y a des nues qui ont fuité de filles sur ces groupes et les profs ne savaient pas quoi faire.* »





## LA POSITION/RÉPONSE DE LA CFDT

La CFDT lutte, à tous les niveaux de son organisation, depuis de nombreuses années contre les violences faites aux femmes que ce soit dans les entreprises et administrations ou dans la société en général. C'est la CFDT qui a pesé pour que soit mis en place des référentes et référents en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes dans les comités sociaux et économiques (CSE).

Pour la CFDT, la prévention est la base de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes au travail, dans la branche, l'entreprise, les instances et dispositifs territoriaux (CPRI, CPRIA, etc.)

**Le socle incontournable en matière de prévention est la formation de l'ensemble des acteurs de l'entreprise.**

La CFDT revendique notamment la formation effective et obligatoire des RH, managers ainsi que des représentantes et représentants du personnel sur tous les lieux de travail. Il est nécessaire également de sensibiliser l'ensemble des salarié-es et et agentes et agents. Elle a pris l'initiative de former les référentes et référents CSE au travers d'un cycle de webinaires, abordant les obligations de l'employeur et employeuse en cas de signalement, les leviers mobilisables (ressources internes et externes à l'entreprise), l'organisation et la conduite de l'enquête interne.

La CFDT propose également un service dédié à ses adhérentes et adhérents, **Réponses à la carte**, qui permet d'offrir un premier niveau de réponse que ce soit sur des sujets professionnels, syndicaux ou personnels. Ainsi, l'ensemble des conseillères et conseillers de ce service ont été formés à l'écoute des victimes de violences sexistes et sexuelles et/ou de harcèlement. Ils ont également été formés pour les orienter vers les bons interlocuteurs, des associations de femmes partenaires de la CFDT.

Ce service est accessible :

- **par téléphone au 09 69 39 19 39** (non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 13h.
- **en ligne** via un formulaire de contact accessible sur l'espace adhérents depuis [www.cfdt.fr](http://www.cfdt.fr).

Grâce au service *Réponses à la carte* l'adhérent-e sera mis en relation avec le bon interlocuteur au sein de la CFDT afin d'obtenir une réponse à sa question, ou un accompagnement personnalisé si cela est nécessaire.

Enfin, la CFDT a élaboré une [Charte d'engagement pour la prévention contre les violences sexistes et sexuelles](#)<sup>1</sup> destinée à être appliquée dans toutes les structures militantes. Son objectif est de **« tout mettre en œuvre pour prévenir les propos et comportements sexistes, écouter et protéger les victimes de violences sexuelles et sexistes, sanctionner les auteurs lorsqu'ils sont membres de la CFDT »**.

<sup>1</sup> [https://cfdt.fr/portail/outils/autres-outils/charte-cfdt-d-engagement-pour-la-prevention-des-violences-sexistes-et-sexuelles-srv1\\_1138597](https://cfdt.fr/portail/outils/autres-outils/charte-cfdt-d-engagement-pour-la-prevention-des-violences-sexistes-et-sexuelles-srv1_1138597)



## CONSTRUIRE DES PARCOURS CITOYENS DÈS L'ÉCOLE

La CFDT en lien avec ses fédérations de l'éducation (Sgen, FEP) veille à travailler avec les associations, organisations de jeunesse et acteurs de l'éducation populaire sur la construction du parcours citoyen dès l'école. Nous sommes convaincus que c'est également dans ce cadre qu'il faut sensibiliser les jeunes à la place des femmes dans la société et aux difficultés, les discriminations et violences qu'elles subissent que ce soit professionnellement ou dans la sphère privée. Les cours d'éducation civique pourraient être réformés en ce sens afin d'y inscrire également des thèmes en lien avec le fait d'être « citoyen acteur » en particulier sur des sujets définis comme priorité nationale par le Président de la République.

Si vous êtes victime de violences sexistes, sexuelles ou de harcèlement sur votre lieu de travail, quel que soit votre statut, n'hésitez pas à vous rapprocher des élu-e-s CFDT dans votre entreprise ou votre administration.

Si vous êtes étudiante ou apprentie dans le secondaire ou l'enseignement supérieur, il existe des référentes et référents harcèlement dans les établissements vers qui vous pouvez vous retourner. Pour cela, vous pouvez vous rapprocher de votre

**Conseiller-e principal-e d'éducation (CPE)**, des personnels des **Bureaux d'aide psychologique universitaire (Bapu)** ou de votre **Centre de formation des apprentis (CFA)**. Vous pouvez également contacter les militantes et militants CFDT du [Sgen](#)<sup>1</sup> ou de la [FEP](#)<sup>2</sup> Si nous n'êtes ni en emploi, ni en études, vous pouvez contacter les militantes et militants CFDT de votre région, retrouvez la liste de leurs contacts [ici](#)<sup>3</sup>.

Les numéros d'urgence en cas d'agressions, viol, etc. :

- **3919** : pour toutes les femmes victimes de violences
- **0 800 05 95 95** – SOS viols : numéro gratuit destiné aux femmes victimes de viol ou d'agressions sexuelles, à leur entourage et aux professionnel-le-s concerné.e.s

Vous pouvez également vous rendre sur le portail de signalement des violences sexuelles et sexistes : <https://www.service-public.fr/cmi>

## 2 LE MANQUE DE RESSOURCES FINANCIÈRES DES FEMMES POUR PRENDRE SOIN DE LEUR SANTÉ

Au début de la crise sanitaire, **12,4% des répondantes** déclarent ne pas avoir les moyens financiers de se soigner. Elles sont 19,6% à déclarer ne pas avoir les moyens financiers aujourd'hui de se soigner soit une augmentation de 7,2%.

Les femmes précaires, par manque de moyens, sacrifient plus souvent leur santé que les autres : elles consultent moins souvent, par exemple, des médecins spécialisé-e-s comme des gynécologues ou des sage-femmes. Autres facteurs aggravant concernant l'état de santé des femmes précaires : les conditions de travail. En effet, nombre de travailleuses précaires et d'étudiantes occupent des emplois « stressants » et « pénibles ». Ces emplois seraient à l'origine de maladies professionnelles, d'accidents du travail ou de trajet qui ne sont pas toujours reconnus en tant que tels (selon un rapport du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes *Santé et accès aux soins : une urgence pour les femmes en situation de précarité*).

**15% des femmes** ayant participé à cette enquête déclarent qu'elles n'ont pas les moyens financiers de s'acheter des protections périodiques.

**56,9% déclarent que leur état de santé psychologique s'est dégradé, et 23,9% que leur état de santé physique s'est dégradé.**

**59,9%** nous indiquent avoir remarqué une augmentation de leur charge mentale.

**42,8%** des répondantes ont eu des difficultés à obtenir des soins.

<sup>1</sup> [https://cfdt.fr/portail/nos-contacts/federation/education-nationale-sgen-mso\\_663973](https://cfdt.fr/portail/nos-contacts/federation/education-nationale-sgen-mso_663973)

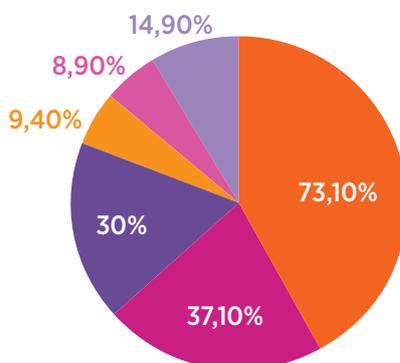
<sup>2</sup> [https://www.cfdt.fr/portail/nos-contacts/federation/formation-enseignement-privés-fep-mso\\_663971](https://www.cfdt.fr/portail/nos-contacts/federation/formation-enseignement-privés-fep-mso_663971) <sup>3</sup> [https://cfdt.fr/portail/nos-contacts-jca\\_367098](https://cfdt.fr/portail/nos-contacts-jca_367098)



### VERBATIMS :

- « Étant aide-soignante à l'hôpital, avec les heures supplémentaires, la fatigue, etc. Ça a été très difficile de gérer tout ça »
- « Mes phases de dépression chronique ont augmenté »

### AVEZ-VOUS EU PLUS DE DIFFICULTÉS À AVOIR ACCÈS À DES SOINS DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE SANITAIRE ? SI OUI, POURQUOI :



- J'ai voulu prendre un rendez-vous mais les délais d'attente étaient trop longs
- J'ai voulu prendre un rendez-vous mais aucune consultation en présentiel n'était disponible
- Mes ressources financières sont insuffisantes
- Je vis dans une zone non urbanisée
- Le rendez-vous n'a pas été honoré
- J'ai eu trop peur de me rendre à l'hôpital ou autre structure de soin à cause des risques encourus par le Covid

### LA POSITION/RÉPONSE DE LA CFDT :

Concernant la santé psychologique, les jeunes avaient déjà interpellé la CFDT sur les problématiques qu'ils rencontraient lors de la deuxième enquête Focus ([une réponse à retrouver au point 2 de cette précédente restitution](#))<sup>1</sup>. Pour la CFDT, il faut continuer à revendiquer des moyens et des outils pour faciliter l'accès des jeunes à des spécialistes. À l'image du chèque santé ou du chèque psy pour les étudiants, ou alors de l'initiative M'T Dents, il faut aider et sensibiliser les jeunes à rentrer très tôt dans un véritable parcours de santé. C'est pourquoi la CFDT revendique qu'une initiative comme le rendez-vous des droits soit également orientée vers les jeunes, qu'on améliore les moyens pour renforcer la prévention et les services de santé au sein des établissements scolaires et d'enseignement supérieur.

En matière de précarité menstruelle, la CFDT assume pleinement son rôle pour permettre aux femmes de vivre dignement et d'éviter une forme d'exclusion sociale et professionnelle. Certaines équipes militantes CFDT ont ainsi réussi à faire installer au sein de leur collectivité, entreprise ou administration, des distributeurs de protections périodiques à destination des agentes ou des salariées. Si ces initiatives peuvent sembler éloignées du syndicalisme, elles entrent pleinement dans une démarche de Responsabilité sociale des entreprises (RSE) répondant à trois critères : l'égalité professionnelle, la santé au travail, le bien-être au travail. Les équipes CFDT s'appuieront donc sur ce type d'initiative pour que dans les entreprises et administrations les employeurs et employeuses se saisissent du sujet et y travaillent avec les représentantes et représentants CFDT.

Dans les universités, la Fage, syndicat étudiant, a réussi à obtenir des distributeurs de protections périodiques pour les étudiantes, et la CFDT se réjouit de cette victoire. Il reste désormais à ce que des distributeurs de protections hygiéniques gratuites soient mis en place dans l'ensemble des établissements scolaires (collèges, lycées, etc.). Des distributions de kits d'hygiène sur des lieux d'apprentissage ont également été effectuées par des équipes CFDT.

<sup>1</sup> [https://www.cfdt.fr/upload/docs/application/pdf/2021-07/focus2-resultatsenquete-02\\_2021-07-06\\_18-52-48\\_272.pdf](https://www.cfdt.fr/upload/docs/application/pdf/2021-07/focus2-resultatsenquete-02_2021-07-06_18-52-48_272.pdf)



### 3 LES DIFFICULTÉS DE LOGEMENT

Pour la CFDT l'accès à un logement décent devrait être un droit fondamental. C'est une des conditions pour se développer et renforcer son autonomie mais aussi pour garantir la bonne réussite de son parcours de formation ou son parcours professionnel. Il est donc primordial que chaque jeune soit logé et ce de façon digne.

**17,6% des répondantes font état de difficultés de logement**

**23,2% pensent que leur loyer n'est pas adapté** à leur niveau de ressources financières.

**301 expressions libres de jeunes femmes** ont été récoltées pour nous faire part de leurs besoins prioritaires en termes de logement. Elles réclament principalement l'augmentation des Aides personnelles au logement (APL) et de ne pas avoir à justifier de leur situation aussi régulièrement. Elles souhaiteraient également pouvoir accéder plus facilement aux logements sociaux et aux logements étudiants.

#### VERBATIMS :

- « Augmentez les APL et qu'on arrête de nous demander de justifier de notre situation tous les 4 matins, etc. On dirait que tout est fait pour qu'on n'en bénéficie pas alors que c'est un droit !!! »
- « Il faut augmenter le nombre de logements étudiants car j'ai galéré à avoir le mien, augmenter les APL et ne pas à avoir à se justifier tout le temps ça devient lourd »
- « J'aimerais bien qu'il y ait plus de logements étudiants car là où je suis aucun de dispo du coup je reste chez mes parents et j'ai 2h de transport aller et retour donc 4h en tout dans la journée, c'est super fatiguant »
- « Avoir des logements dédiés aux jeunes qui s'adapteraient à leur niveau de ressources même dans les grandes villes »
- « Les logements sociaux devraient être plus accessibles aux jeunes. Je suis en attente d'un depuis 5 ans et chaque année je dois rapporter les mêmes documents, c'est usant »

#### POSITION/RÉPONSE DE LA CFDT :

Pour une partie des jeunes qui débutent dans la vie active, le logement, c'est le problème numéro 1. C'est déjà ce qu'avait démontré [notre précédente enquête Focus](#)<sup>1</sup> : **22% d'entre eux disaient avoir rencontré des difficultés à se loger**. C'est un frein pour accéder à l'emploi ou dans leurs études et c'est un vrai facteur d'inégalités. Les jeunes ont souvent des petits salaires et ont fortement été impactés par la réforme des APL comme le démontre l'[étude d'impact](#)<sup>2</sup> de l'Union nationale pour l'habitat des jeunes (Unhaj).

C'est la raison pour laquelle, la CFDT a fortement insisté pour que soit intégrés dans le plan de relance, présenté en février dernier, des financements dédiés à la construction de résidences jeunes. Ce sont ainsi près de 14 000 places qui sont programmées.

La CFDT a également grandement œuvré pour la mise en place de la garantie locative Visale, proposée par Action logement. Grâce à cette garantie, ce sont plus de 500 000 jeunes qui ont trouvé un logement dans le secteur privé, sans avoir la caution de leurs parents. C'est un dispositif simple, accessible à tous en particulier aux jeunes.

Pour la CFDT, il est urgent d'améliorer la situation du logement des jeunes et des femmes, c'est pourquoi la CFDT va continuer à mobiliser les partenaires sociaux sur cet enjeu dans le cadre de la gouvernance d'Action logement afin de soutenir la construction de logement adapté et pour développer des outils qui faciliteront leur accès au logement. La situation des familles monoparentales devra également être mieux prise en compte dans ce sens afin d'adapter les politiques et les parcours dans le logement pour prendre en compte la situation et les besoins de ces ménages.

La CFDT souhaite aussi peser sur l'enjeu de la construction de logement de petites surfaces permettant d'accueillir plus de jeunes et leur rendre accessible l'accès au logement.

<sup>1</sup> [https://cfdt.fr/upload/docs/application/pdf/2021-07/focus2-resultatsenquete-02\\_2021-07-06\\_18-52-48\\_272.pdf](https://cfdt.fr/upload/docs/application/pdf/2021-07/focus2-resultatsenquete-02_2021-07-06_18-52-48_272.pdf)

<sup>2</sup> <https://www.habitatjeunes.org/wp-content/uploads/2021/06/2021-unhaj-etude-apl-vdef.pdf>



### VISALE, C'EST LA GARANTIE QUI FACILITE VOTRE ACCÈS AU LOGEMENT

Les partenaires sociaux d'Action Logement ont lancé un service de cautionnement gratuit des loyers : le Visa pour le logement et l'emploi (Visale).

Pour la CFDT, c'est un nouveau droit pour les salarié-e-s du secteur privé les plus précaires, et notamment les jeunes, qui accèdent à l'emploi et sont en recherche de logement.

Visale permet de sécuriser gratuitement les loyers pour répondre aux besoins des salarié-e-s et des entreprises qui recrutent et rassure les propriétaires du parc privé :

- Une caution 100% gratuite et entièrement digitalisée pour tous et toutes les jeunes de moins 30 ans, les salarié-e-s nouvellement embauchés ou en mobilité professionnelle ;
- Une couverture sur toute la durée du bail, dans la limite de 36 mensualités de loyers pour un logement du parc privé ou 9 mensualités pour un logement du parc social ;
- Une prise en charge des dégradations locatives dans la limite de deux mois de loyers pour les logements relevant du parc locatif privé.

Vous pouvez effectuer votre demande dès maintenant sur [www.visale.fr](http://www.visale.fr)

**Bon à savoir :** il y a dans les structures régionales de la CFDT des personnes mandatées au sein d'Action logement qui pourront vous renseigner, répondre à vos questions sur le logement. N'hésitez pas à prendre contact avec eux. Retrouvez la liste de nos contacts [ici](#)<sup>1</sup>.

## 4 LES INÉGALITÉS DE SALAIRES ET D'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE POUR LES FEMMES

Selon les dernières données de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), les femmes gagnent 17 % de moins que les hommes, en équivalent temps plein, une situation qui s'est dégradée avec la crise du Covid-19.

Les participantes à notre enquête sont **60,10% à être en emploi et 14% d'entre elles à être à temps partiel subi**.

17,2% sont issues du secteur d'activité commerce/négoce/distribution, 12,7% du secteur d'activité textile/habillement/chaussure, 22,3% des fonctions publiques (hospitalière, territoriale, d'État) : ce sont souvent des métiers peu valorisés, mal payés, et majoritairement occupés par des femmes. Ce sont pour beaucoup des métiers de la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> lignes dont le caractère essentiel a été prouvé pendant la pandémie.

**97 expressions ont pu être récoltées sur le sujet.**

### VERBATIMS :

- « L'égalité des hommes et des femmes dans le travail ne pourra pas se faire tant qu'on n'obligera pas les hommes à prendre la même place que les femmes au sein du foyer. »
- « La première des mesures pour favoriser une égalité femmes-hommes c'est de mettre en place l'obligation du congé paternité. »
- « Manque de valorisation des agents qui ont été mobilisés lors de toute la durée du confinement, sans relâche et encore aujourd'hui, qui sont sur le terrain et qui ont un salaire bas ».

### LA POSITION/RÉPONSE DE LA CFDT :

Chaque année, début novembre, commence la longue période pendant laquelle les femmes travaillent « gratuitement », selon un calcul effectué par un collectif féministe sur la base des dernières données fournies par Eurostat.

Cette année, la CFDT ne peut que le déplorer, le couperet tombe le 3 novembre à 9h22 au lieu du 4 novembre à 16h44 l'an dernier.

C'est pour cela que la Fédération Santé-Sociaux de la CFDT a organisé une Journée de grève et d'action le 4 novembre 2021 (plus d'infos ici : <https://fb.me/e/1Uzk82apN>).

Par ailleurs, la CFDT est engagée dans toutes les entreprises et administrations où elle est implantée afin de négocier les salaires et primes des personnels. Au quotidien, dans les entreprises et les administrations, mais aussi au niveau national comme dans les territoires, la CFDT négocie, signe des accords et s'engage pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

<sup>1</sup> [https://cfdt.fr/portail/nos-contacts-jca\\_367098](https://cfdt.fr/portail/nos-contacts-jca_367098)



L'index égalité a été mis en place dans les entreprises avec l'objectif de réduire les inégalités salariales entre les femmes et les hommes. Avec un résultat de 75 points sur 100, les entreprises sont considérées comme répondant à leurs obligations de résultat. Pour la CFDT une note de 75 ne peut être satisfaisante, l'égalité c'est 100% ! Par ailleurs, de nombreux points doivent être améliorés (modification des mécanismes de pondération qui invisibilisent les écarts, prise en compte du niveau moyen des augmentations des femmes et des hommes, suppression de points en cas de non-respect de l'augmentation des femmes de retour de congé maternité, prise en compte de la part des femmes dans les plus basses rémunérations, etc. **La CFDT revendique la revalorisation effective des métiers majoritairement occupés par des femmes** socialement sous valorisés au nom de compétences prétendument « naturelles » des femmes à les exercer. Il faut reconnaître ces métiers en ouvrant des négociations sur les filières et les classifications.

L'égalité entre les femmes et les hommes passe par un meilleur partage des tâches domestiques et parentales. La CFDT revendique depuis plus de 10 ans un congé paternité de 2 mois. Le passage à 28 jours depuis le 1er juillet 2021 va donc dans la bonne direction. Mais l'accès à ce droit doit être amélioré, notamment pour les pères en CDD ou emploi précaire en rendant le congé obligatoire au même titre que le congé maternité. La CFDT souhaite également que le congé parental soit mieux rémunéré, et également partagé entre les deux parents. Il est par ailleurs indispensable dans ce cadre de multiplier les places d'accueil des jeunes enfants accessibles à toutes les familles : financièrement, en termes d'horaires et sur l'ensemble du territoire.

## 5 LES DISCRIMINATIONS QUE SUBISSENT LES FEMMES DANS LE MONDE DU TRAVAIL ET DANS LES LIEUX DE FORMATION (ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES, UNIVERSITÉS, ETC.)

Dans cette enquête, les femmes nous font état de nombreuses discriminations dont elles sont victimes. La crise sanitaire a exacerbé les fragilités déjà existantes et a accéléré la précarisation des femmes.

Durant leur parcours de formation, elles seront confrontées aux clichés de genre quand elles souhaiteront s'orienter dans certaines filières générales ou professionnelles mais aussi tout au long de leur vie active. Les femmes accèdent moins facilement à des postes à responsabilité. Elles ne sont que 20% dans les comités exécutifs et de direction. À tous les niveaux la promotion professionnelle leur est plus difficile. Elles sont majoritairement dans des métiers sous valorisés et sous-payés. C'est pourquoi aujourd'hui encore il est important de toujours lutter pour la revalorisation de la rémunération des femmes dans certains métiers et d'œuvrer pour que leurs conditions de travail s'améliorent, notamment dans toutes les négociations de branches sur l'égalité professionnelle.

**191 expressions ont pu être récoltées sur le sujet.**

### VERBATIMS :

- « Il faut davantage avancer sur la place des jeunes femmes dans l'entreprise. Qu'on puisse avoir plus de possibilités d'évoluer, d'augmentation de salaire en fonction de notre travail et implication. Et non une augmentation tous les X ans selon les convenances de l'entreprise, etc. »
- « Il serait intéressant de se demander si les progressions professionnelles dans le couple ont été différentes pendant la crise sanitaire. Ex : une femme qui doit s'occuper de ses enfants qui n'aurait pas pu progresser professionnellement, tandis qu'à côté son mari a pu progresser. En d'autres mots, est-il toujours admis que ce soit à la femme de mettre sa carrière entre parenthèses dès qu'il y a un bouleversement ? »
- « Une problématique importante ce sont les discriminations à l'embauche et le fait d'être mise à l'écart si on veut ou qu'on a des enfants »
- « Cela fait 5 ans que je suis dans la même boîte, je suis surdiplômée, j'ai de bonnes évaluations, pourtant je suis toujours moins bien payée que mes collègues masculins. Et je n'évolue pas dans la boîte alors que certains avec un an d'ancienneté ont évolué, etc. Du coup je cherche ailleurs où on saura reconnaître mes compétences. »



- « Durant mon parcours de formation (lycée, fac, etc.), on m'a toujours mal orienté et bien fait comprendre que mon genre était un frein pour accéder à certaines filières ou métiers. Tout le personnel pédagogique m'a toujours discriminé par rapport aux choix que j'ai fait ou envie que j'avais. Ça me choque qu'en 2021 on en soit toujours là. Toute mon adolescence et début de femme je me suis faite discriminée en raison de mon genre. C'est usant d'être une femme. »

#### LA POSITION/RÉPONSE DE LA CFDT :

Sur cette thématique, la CFDT a l'ambition de poursuivre et de renforcer le dialogue social entre partenaires sociaux afin de compléter les outils de lutte contre toutes formes de discrimination au travail.

La crise liée à la pandémie du Covid-19 a mis en lumière nombre de métiers jugés essentiels à la collectivité, très féminisés et sous-payés. Des métiers socialement sous valorisés au nom de compétences prétendument « naturelles » des femmes à les exercer :

- La CFDT agit pour la reconnaissance de ces métiers, en poussant à ouvrir des négociations sur les filières et les classifications.
- La mixité femmes hommes doit être promue par une politique volontariste vers les filières d'enseignement supérieur monopolisées par les hommes : écoles d'ingénieur, classes préparatoires aux grandes écoles, filières liées aux métiers du numérique et de l'intelligence artificielle, etc.
- Mais il n'y aura pas de réelle égalité professionnelle sans partage de la parentalité : les mères, comme les pères, doivent pouvoir concilier pleinement, sereinement et en conscience, vie familiale et vie professionnelle.

La CFDT agit également pour faire évoluer les questions d'orientations en France afin qu'on accompagne mieux les parcours des jeunes et surtout qu'on leur permette de devenir les véritables acteurs de ceux-ci et non plus de le subir. C'est en particulier le cas des jeunes femmes comme on peut encore le constater dans les verbatims qui sont remontées dans le cadre de notre enquête.

**La CFDT demande qu'une évaluation du système d'orientation soit réalisée, afin d'envisager des évolutions qui devront conduire au rapprochement de tous les acteurs (Service public de l'orientation (SPO) et Services publics régionaux de l'orientation (SPRO)), dans une logique de continuité de parcours, depuis le secondaire jusqu'après la sortie du système de formation initiale . Retrouvez plus d'informations sur les discriminations sur notre site internet [www.cfdt.fr](http://www.cfdt.fr) [https://www.cfdt.fr/portail/vos-droits/droits-fondamentaux-et-protection-des-salaries/discrimination-et-egalite-de-traitement/la-discrimination-au-travail-srv1\\_228492](https://www.cfdt.fr/portail/vos-droits/droits-fondamentaux-et-protection-des-salaries/discrimination-et-egalite-de-traitement/la-discrimination-au-travail-srv1_228492)**

Les résultats de cette enquête permettent à la CFDT de se conforter dans l'idée qu'il faut renforcer la lutte pour le respect des droits des femmes. La CFDT est depuis longtemps aux côtés des femmes et elle poursuivra son action pour améliorer leurs droits, le respect de ceux-ci et surtout continuera à les accompagner pour qu'elles puissent faire entendre leurs voix.

**Une première enquête Focus intitulée « Focus jeunes : Conditions de vie des jeunes » a été réalisée à l'automne 2020. Retrouvez l'analyse de ses résultats [ici](#) <sup>1</sup> et le replay de son Facebook live [là](#) <sup>2</sup>.**

**Et une seconde enquête Focus intitulée : « Focus jeunes : Être jeunes en tant de crise » a été réalisée à l'été 2021. Retrouvez l'analyse de ses résultats et le Facebook live [ici](#) <sup>3</sup>.**

**L'ensemble des résultats des enquêtes FOCUS jeunes font systématiquement l'objet d'une communication à destination de l'ensemble des militants de la CFDT afin de leur permettre d'enrichir et de renforcer leurs actions auprès des jeunes.**

<sup>1</sup> [https://cfdt.fr/portail/outils/autres-outils/enquete-focus-jeunes-les-resultats-srv1\\_1152074](https://cfdt.fr/portail/outils/autres-outils/enquete-focus-jeunes-les-resultats-srv1_1152074)

<sup>2</sup> [https://cfdt.fr/portail/actualites/jeunes/-replay-enquete-focus-jeunes-revivez-en-video-notre-live-pour-la-presentation-des-resultats-srv2\\_1151837](https://cfdt.fr/portail/actualites/jeunes/-replay-enquete-focus-jeunes-revivez-en-video-notre-live-pour-la-presentation-des-resultats-srv2_1151837)

<sup>3</sup> [https://cfdt.fr/portail/actualites/jeunes/-replay-enquete-focus-jeunes-presentation-des-resultats-srv1\\_1185128](https://cfdt.fr/portail/actualites/jeunes/-replay-enquete-focus-jeunes-presentation-des-resultats-srv1_1185128)